AAFP Cherbourg	**PROTOCOLE CONDUITE A TENIR EN CAS D'INTERVENTION CHEZ UN USAGER POSITIF AU COVID**	*Création le 30/01/2023 Version n° 1*

1° Objet et domaine d'application :

Conduite à tenir pour le personnel en cas d'intervention chez un usager positif au COVID.

2° Responsabilités :

Applicable à l'ensemble du personnel et des stagiaires sous la responsabilité de la coordinatrice.

3° Principe et but :

S'assurer que personne n'est en danger et s'il y a danger, prendre les dispositions nécessaires.

4° Modalités de réalisation :

Avant l'intervention	Pendant l'intervention
Les équipements de protection nécessaires sont préparés à l'avance dans des sacs et mis à disposition à l'accueil avec : • Gants • Sur-blouses • Sur-chaussures • Masques FFP2 • Sacs poubelle • Visières • Gel hydro alcoolique	Bien respecter les gestes barrières : • Lavage des mains • Port des équipements de protections individuelles • Respecter les distances si cela est possible